Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Les experts-comptables de Paca prêtent serment



70 nouveaux experts-comptables viennent de prêter serment à l'occasion de l'assemblée générale du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Provence Alpes Côte d'Azur qui vient de se tenir à Marseille. Parmi eux : 5 Vauclusiens.

70 nouveaux professionnels inscrits au tableau de l'ordre des experts-comptables de Provence-Alpes-Côte d'Azur viennent d'officiellement de prêter serment lors de l'assemblée générale du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Provence-Alpes-Côte d'Azur (Croec Paca). Parmi eux figurent 5 Vauclusiens : Carole Beau-Beverini, Asmae Bouchnafa, Sabine Buravand Zoppi, David Parades et Roxane Vernhes. Ces derniers rejoignent les 2 332 experts-comptables de la région.
Ils ont tous prêté serment devant leurs familles, leurs pairs et Catherine Brigant, directrice régionale des Finances Publiques et marraine de la promotion, du cru 2022 lors d'une cérémonie solennelle qui s'est tenue à Marseille.
Une soirée durant laquelle Roxane Vernhes a reçu le prix Interfimo pour son mémoire sur l'intégration d'un cabinet comptable de proximité au sein d'un grand groupe alors que Rothna Koeung Kim, expert-comptable à Aix-en-Provence, s'est aussi vu remettre dans le même temps le prix du meilleur mémoire.

Lire également : (Vidéo) Nicolas Férand : « L'expert-comptable de demain va pouvoir faire son véritable métier : accompagner le chef d'entreprise. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Une profession réglementée présentant des garanties de moralité

L'événement a aussi permis à Nicolas Férand, président de l'Ordre, de rappeler les grands principes de cette profession réglementée placée sous la tutelle du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget.

« Acteurs incontournables de la vie économique, les experts-comptables appartiennent à une profession réglementée régie par l'Ordre des experts-comptables qui assure la défense de l'honneur et de l'indépendance de la profession qu'il représente, rappelle le Croec Paca. Seuls les professionnels titulaires du Diplôme d'Expertise Comptable et présentant des garanties de moralité peuvent procéder à cette inscription. Une fois reconnus experts-comptables, ils sont ensuite soumis à de nombreuses obligations : respecter le code de déontologie et les normes professionnelles, faire l'objet de contrôles réguliers sur leur activité professionnelle ou encore se soumettre à une obligation d'assurance civile professionnelle. À défaut d'être inscrit au Tableau de l'Ordre, la personne peut être poursuivie au pénal pour exercice illégal de la profession d'expert-comptable ou pour usurpation du titre. »

> « Le recours à un faux comptable et expert-comptable peut conduire au dépôt de bilan. »
>
> *Nicolas Férand, président de l'Ordre*

« En 2022, le Conseil régional de l'ordre des experts-comptables a enregistré près de 190 signalements, précise Nicolas Férand. En tant qu'institution représentative de la profession, c'est notre rôle de mettre en garde les entreprises face à telles pratiques. Le recours à un faux comptable et expert-comptable peut conduire au dépôt de bilan. »

Les experts-comptables face au défi du recrutement

Actuellement, la profession est également confrontée à de vraies difficultés de recrutements.

« Malgré une offre d'emplois en constante croissance, la profession comptable est confrontée à des difficultés de recrutement : manque de collaborateurs sur le marché, manque de connaissance des métiers existants dans les cabinets ou encore image faussée de leur fonctionnement et des perspectives d'évolution professionnelle, confirme l'Ordre régional. Pour y faire face et anticiper les besoins sur les prochaines années consécutivement aux évolutions des services délivrés, des compétences attendues et des emplois proposés, le CROEC Paca se mobilise. Il participe à de nombreux évènements tels que des salons et intervient dans les écoles. Le CROEC Paca organise régulièrement des réunions avec les responsables pédagogiques des écoles. Les étudiants sont invités chaque année à participer au congrès régional. Des conventions de partenariats ont également été signées avec les écoles qui ont pu ainsi obtenir le label de la profession. »

L.G.

Le Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Provence Alpes Côte d'Azur en chiffres

– 2 332 experts-comptables en Paca

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

– 2 914 sociétés d’expertise comptable
– 590 experts-comptables stagiaires
– 10 000 collaborateurs